Mellois en Poitou renforce ses liens avec les entreprises

jeudi 25 août 2022, par lpe

La Communauté de communes Mellois en Poitou, qui couvre un large territoire en sud Deux-Sèvres, souhaite renforcer son attractivité économique et son développement. Pour ce faire, plusieurs actions ont été initiées dont l'une visant à attirer des citadins : "Paris je te quitte", conduite en début d'année. Plus récemment, plusieurs rencontres ont été organisées à destination d'entrepreneurs du territoire, la dernière en date à l'initiative du Club des entrepreneurs du Mellois Haut Val de Sèvre.

En juin dernier, une journée consacrée à la **filière bois** et pilotée par le service développement économique a été organisée à Sauzé-Vaussais. Une cinquantaine de personnes y ont participé, n'hésitant pas à relater leurs difficultés et leurs perspectives de développement. À la clé, la visite des Etablissements Thébault, leader dans le domaine du contreplaqué, employant près de 400 personnes. Cette filière bois, très présente sur le territoire, et qui ne demande qu'à se développer, a été identifiée comme prioritaire par la collectivité dans le cadre de sa stratégie d'attractivité. Elle fait pourtant face à de nombreux défis : difficultés de recrutement, isolement, pérennité de la ressource mais opportunités aussi face aux enjeux énergétiques…

La mise en réseau de ces entreprises, la plupart étant à taille humaine, semble une évidence. Il apparaît aussi nécessaire de conduire un travail sur l'attractivité des métiers du bois auprès des jeunes et d'un public en reconversion. Un travail devrait également être conduit sur les ressources locales car, comme le soulignait un entrepreneur "*les gens veulent des maisons en bois, mais sans couper les arbres ! Il faut une vision durable de nos forêts, peut-être taxer les exportations pour sécuriser la ressource ? Le Canada, la Roumanie, la Russie l'ont fait !*"
Certains métiers tendent à disparaître également comme celui des exploitants forestiers, celui des bûcherons par exemple. Les scieries ont fortement diminué au fil des 30 dernières années.
Un gros travail est donc à mener sur cette filière pour ne pas perdre les savoir-faire. Des ressources partagées, comme un animateur RH (ressources humaines) est une réponse à étudier pour soutenir les petites entreprises dans leur gestion de personnel. D'autres pistes doivent alimenter les travaux qui devraient s'inscrire dans la durée.

Un second rendez-vous était piloté par **le Club des entrepreneurs du Pays Mellois Haut Val de Sèvre le 12 juillet à Melle**. Le président de Mellois en Poitou, Fabrice Michelet, accueillait les chefs d'entreprise adhérents du club pour une visite des locaux de la collectivité précédée d'une présentation des missions de la direction économique par Nicolas Ragot, vice-président.
Après un portrait de cette Communauté de communes née il y a à peine 6 ans, qui regroupe pas moins de 62 communes et où le taux d'emploi est l'un des meilleurs de la région tout en connaissant une belle dynamique de création d'entreprises, les élus ont mis à profit ce temps d'échange pour faire passer quelques messages.
Il s'agissait notamment de présenter les compétences de la collectivité au service des entrepreneurs, mais aussi de leur rappeler que le temps de mise en oeuvre des projets pour une collectivité est souvent long. Ainsi, les entrepreneurs qui peuvent anticiper sur leurs projets d'agrandissement, d'innovation, de développement… sont fortement incités à en informer les élus et agents publics de façon à adapter le maillage des zones d'activités par exemple ou encore l'offre de services. Des problématiques de garde d'enfants pour des salariés nouvellement implantés ont notamment été évoqués. La nécessité d'entretenir un dialogue continu apparaît donc clairement. Il était bon de le rappeler.

CR